Échos de la presse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

l'école populaire en général et les écoles primaires et secondaires des districts allemands. Seulement, lors de l'élaboration du livre unique, du programme et du règlement scolaire surtout, on a jusqu'ici, sans y mettre de parti pris, trop tenu compte des idées des hommes d'école de la partie romande du canton. Il en est résulté des inconvénients pour les écoles allemandes.

C'est pourquoi nous saluons avec plaisir la fondation d'une section allemande à Hauterive qui assurera à l'avenir l'égalité des écoles du canton. Les conséquences bienfaisantes de ce progrès ne tarderont pas à se faire sentir. Ainsi l'occasion est offerte à la jeunesse allemande de recevoir à Hauterive la formation nécessaire pour l'obtention du brevet. Veuillent messieurs les curés et les amis de l'école, encourager les élèves bien doués à embrasser la noble carrière de l'enseignement. Un grand pédagogue allemand a dit : « Le forestier, né dans le pays, connaît les arbres et les plantes de sa patrie beaucoup mieux que l'étranger. » Souhaitons qu'aucune commune n'ait à se repentir des sacrifices qu'elle fera pour faciliter l'entrée de l'école normale à l'un ou l'autre de ses ressortissants.

Pour la section allemande, nous formons le vœu qu'elle s'inspire, dès le début, de l'esprit du grand pédagogue fribourgeois, le Père Girard. Que de sacrifices méconnus, que de dévouements ignorés ne trouverait-on pas dans la vie de cet homme de bien. Aujourd'hui, on reconnaît de plus en plus l'importance de la formation religieuse et morale du corps enseignant, comme le Père Girard s'efforçait de l'inspirer à ses disciples. En éducation, rien ne remplace l'esprit d'abnégation et de piété. Cette pensée a toujours été le « Leitmotiv » de l'activité du Père Girard. Puisse-t-elle aussi être l'étoile conductrice des maîtres et des élèves de la section allemande !

ÉCHOS DE LA PRESSE

L'*Education familiale* du 1er décembre écoulé publie un article sur : « L'image dans l'Education ». Après avoir démontré combien le tableau, la gravure, peut faciliter l'enseignement et contribuer à faire l'éducation esthétique de l'enfant, l'auteur, *M. Emile Chardome*, ajoute :

« Passons maintenant au revers de la médaille : aux images dangereuses.

« Et par images dangereuses, nous n'entendons pas seulement les images immorales. De celles-ci même, nous parlerons peu : on n'a pas coutume, dans les familles honnêtes, de les mettre aux mains des enfants. On sait trop de quelle indélébile tare elles marqueraient leur âme si naïve et si pure, de quelle obsession elles continueraient à hanter leur mémoire, même dans l'hypothèse où, devenus grands et demeurés chastes, ils résisteraient à la séduction malsaine de ce souvenir et chercheraient à s'en débarrasser.

Malheureusement, l'enfant ne demeure pas exclusivement borné par le cercle familial, il doit aller à l'école et en revenir, il doit subir la promiscuité forcée de ses camarades, il est exposé à rencontrer, soit entre les mains de ceux-ci, soit aux étalages de journaux et d'affiches, ces gravures qui offrent aux pires instincts de la bête humaine un appât si déplorablement alléchant. Il incombe aux pères de famille de combattre à outrance la littérature pornographique et l'imagerie obscène, de refuser impitoyablement leur clientèle aux magasins qui exposent des publications et des illustrations graveleuses, de prémunir leurs enfants contre le spectacle étalé aux vitrines, de surveiller leurs allées et venues, particulièrement au retour de l'école, et de s'assurer qu'ils ne contractent pas la déplorable habitude de faire halte aux kiosques des marchands de journaux, buvant des yeux, avec l'inconscience propre à leur âge, les mille horreurs qu'on y met en vente. »

***

A quel âge convient-il d'enseigner la lecture aux enfants ? Telle est la question complexe et délicate qu'a essayé de traiter M. V. Vaney, de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant. Une première enquête faite dans quelques classes lui a permis de formuler les conclusions suivantes :

1° Il semble qu'il n'y ait pas grand profit à savoir lire à 6 ans au lieu de 7.

2° L'enfant qui attend jusqu'à 7 ans pour commencer l'apprentissage de la lecture et qui ne sait guère lire avant 8 ans, subit un retard marqué dans ses études.

3° On apprend bien plus vite à lire de 7 à 8 que de 6 à 7, mais entre 6 à 7 et 5 à 6 la différence est moins sensible. »

Afin d'arriver à une solution plus exacte, M. Vaney se propose de tenter une nouvelle expérience en prenant des précautions spéciales afin de supprimer toutes les causes d'erreurs. Nous nous empresserons de communiquer à nos lecteurs les résultats enregistrés au cours de cette deuxième enquête.